



حزب العدالة والتنمية  
Parti de la Justice et du Développement

Programme électoral du Parti de la Justice et du Développement  
Elections législatives du 25 novembre 2001

# POUR UN MAROC NOUVEAU

Le MAROC de la Liberté, de la Dignité,  
du développement et de la Justice







# LE PROGRAMME

## PROLOGUE



# NOTRE CONVICTION

Grâce à son capital humain, son patrimoine historique, ses ressources naturelles et sa position géographique, le Maroc est en mesure de garantir la dignité à ses citoyens, d'assurer son développement et d'occuper une position privilégiée parmi les nations émergentes.

## Notre objectif

L'édification d'un **Maroc nouveau, le Maroc de la liberté, de la dignité, du développement et de la justice.**

## Notre diagnostic

Malgré les ressources exceptionnelles dont a bénéficié le Gouvernement, il a échoué à réaliser le développement promis et a gâché les équilibres économiques qui ont occasionné de grands sacrifices au Marocains. Cet échec est la résultante naturelle de sérieux dysfonctionnements dans l'approche adoptée dans la gestion de la chose publique, fondée sur le contrôle autoritaire, la rente et les mauvaises pratiques.



# Fondements de notre programme

A la base de notre programme, se trouvent plusieurs principes:

- **Gouvernance éclairée sur les plans politique, économique, social, culturel, et au niveau de la politique extérieure**
- **Démocratie réelle,**
- **Sens des responsabilités,**
- **Concurrence loyale,**
- **Transparence et intégrité**
- **Lecture réitérée de notre référentiel musulman et de notre identité marocaine multiple, dans la perspective de la meilleure utilisation possible des moyens et des opportunités.**

CE PROGRAMME NOUS ENGAGE, À L'ÉGARD DE TOUS LES MAROCAINS, ET À LA LUMIÈRE DE LA NOUVELLE CONSTITUTION, DANS LA SINCÉRITÉ ET LA RESPONSABILITÉ POUR PERMETTRE, ENSEMBLE, UN NOUVEL ESSOR À NOTRE PAYS.







# LE PROGRAMME

## INTRODUCTION



# NOTRE VISION

Notre conception de la société idéale, au **Parti de la Justice et du Développement**, se fonde sur l'aspiration à l'édification d'une société équilibrée, stable, solidaire et épanouie, appuyée sur une large classe moyenne, et dotée d'un régime de solidarité à même d'assurer à ses pauvres une existence dans la dignité, et qui offre à ses riches la sécurité, de même que des conditions d'efficience et de responsabilité sociale.

Les politiques adoptées jusqu'à aujourd'hui ont conduit **le Maroc** à une situation de rupture entre ses pauvres et ses riches, avec un affaiblissement progressif de sa classe moyenne, avec tout ce que cela induit en extension de la corruption, en aggravation de la concussion et du pillage des ressources, en rentes, en opposition entre les choix opérés par la société et son identité et, enfin, en érosion de ses valeurs positives. Cela a abouti à produire un système autoritaire qui atteint ses limites, démontrant son inaptitude à mener notre pays à une position reconnue parmi les Nations.



# NOTRE RESPONSABILITÉ

Nous pensons que mettre un terme à ce processus est un fait inévitable, devenu incontournable en cette année du **Printemps Arabe**.

Le peuple marocain a dit clairement, avec force et conviction sa volonté de changement.

Il est de notre responsabilité de soutenir et d'accompagner ce nouvel élan.

Après le **Discours Royal du 9 mars 2011**, et le **Référendum Constitutionnel du 1<sup>er</sup> juillet 2011**, nous voilà à une autre étape du chemin sur lequel nous nous sommes engagés, aux côtés de nos concitoyens: **les élections législatives du 25 novembre 2011**.





# NOTRE APPROCHE

**Le Parti de la Justice et du Développement**, en se lançant dans cette campagne électorale législative, avec la détermination requise et la préparation adéquate pour réussir, se présente devant le peuple marocain avec une nouvelle approche, qui s'appuie sur trois grands axes de réflexion :

- 1) Mettre l'Etat au service du citoyen en plaçant le facteur humain au centre de toute réflexion, le Marocain étant pour nous axe et objectif du programme de développement**
- 2) Favoriser l'esprit d'initiative et libérer les énergies des Marocains dans la concurrence et la production, et en rompant avec les pratiques de monopole et de rente**
- 3) Mettre en place un régime efficace de solidarité et d'équilibre social, de correction des écarts et d'équité dans la distribution des richesses.**



# NOS PILIERS PHARES

La réussite de ces trois orientations repose sur trois piliers :

- 1) Restauration du système de valeurs dans le cadre du référentiel musulman et de l'identité marocaine dans toute sa diversité**
- 2) Réforme effective du système de l'Education Nationale**
- 3) Réforme globale de la Justice.**





# LE PROGRAMME

## ORIENTATIONS MAJEURES



# Nos cinq orientations majeures





# LE PROGRAMME

DEMARCHE ADOPTEE

# Acteurs, procédé et finalités

Une commission centrale de 25 cadres hautement qualifiés  
Vingt commissions thématiques issues du parti

## Acteurs

- **La Charte du parti:** notre point de départ
- Travail collectif et participatif pour la définition des problématiques centrales et par secteur
- Exploitation des documents internes du parti (programme de 2007 et Mémoire de propositions du parti)
- Proposition de réponses selon une méthodologie arrêtée pour l'évaluation des politiques publiques
- Exploitation des travaux des différentes commissions thématiques du parti
- Prise en considération des études statistiques des institutions nationales et organismes internationaux
- Mise à profit de l'expérience du groupe parlementaire, et de son bilan
- Approfondissement de la réflexion au moyen de rencontres thématiques avec des experts des thèmes envisagés
- Mise à profit des expériences de partis dans des pays tiers

## Références Et Procédé

## Objectifs

Mise en lumière des principaux défis et priorités  
Détermination d'une approche alternative du développement  
Définition de mesures détaillées avec des indicateurs précis







# LE PROGRAMME

## LE MAROC D'AUJOURD'HUI

AGGRAVATION DES ECARTS ET DES DEFICITS , RECU DES INDICATEURS MALGRE DES RESSOURCES EXCEPTIONNELLES

# Le Maroc social



1. Indicateur de développement humain : **114<sup>ème</sup> sur 182**
2. Pauvreté : **8,5 millions d'indigents**
3. Habitat : **Déficit de 700.000 unités, avec 43 villes encore à l'état de bidonvilles et augmentation de l'habitat insalubre de 117.000 unités, contre une réalisation effective de 30 à 35.000 habitations sociales**
4. Chômage : **Plus de un million de personnes, dont 24% de diplômés**
5. Analphabétisme : **30%**



# Le Maroc social

6. Déperdition scolaire : **10,8% au niveau du collège et 18% au niveau de la 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement universitaire**
7. Mortalité infantile: **30‰ des enfants de moins de 1 an**
8. Mortalité maternelle: **112 mères pour 100.000 accouchements en 2010, 26% de personnes privées de soins**
9. Divorces : **60.000 cas par an avec une moyenne d'un divorce pour 5 mariages et une moyenne de 1 divorce pour 7 mariages sur une période de 10 ans**
10. Endettement des ménages : **26% des crédits destinés aux ménages, soit une valeur de 169 milliards de DH**



# Le Maroc économique

1. Croissance : **Recul du taux de croissance hors agriculture de 5,5% entre 2004 et 2007 à 3,2% entre 2008 et 2011**
2. Compétitivité : **73<sup>ème</sup> sur 142 pays**
3. DOING Business 2012: **94<sup>ème</sup> (la Tunisie est 46<sup>ème</sup>)**
4. Protection des investisseurs: **97<sup>ème</sup> (la Tunisie est 46<sup>ème</sup>)**
5. Déficit extérieur : **taux de couverture de 48%, avec un déficit de 149 milliards de DH**
6. Déficit intérieur: **92 milliards de DH en 2011, contre 65 milliards de DH en 2006**





# Le Maroc économique

7. Endettement intérieur : **55% du PIB**
8. Partenaire économique principale: **l'Union Européenne avec 60% des échanges, 80% des investissements extérieurs, et 80% des touristes**
9. Concentration des richesses : **10% de la population profite de 50% du PIB**
10. Ecart entre les régions: **5 régions produisent 60% du PIB**
11. Efficacité fiscale : **112<sup>ème</sup> sur 183 (17 types, 238 heures et charge fiscale de 49,9% des bénéficiaires), en comparaison avec la Tunisie (64<sup>ème</sup>, 8 types d'impôts, 144 heures, malgré une augmentation de la charge fiscale à 62% des bénéficiaires)**
12. Financement : **Besoin de financement de 34% du PIB contre un taux d'épargne de 30%**



# Le Maroc politique



1. Intégration politique : **Moins de 1% de la population adhère à un parti politique en 2010**
2. Elections communale en 2009 : **taux de participation de 52,4%**
3. Elections législatives de 2007 : **taux de participation de 37%**
4. Participation citoyenne : **-2,8% des -35 ans adhèrent à une association**
5. Liberté de la presse : **132<sup>ème</sup>, d'après Reporters sans frontières (rapport 2011)**
6. Efficacité judiciaire : **89<sup>ème</sup> sur 183 en exécution des contrats (la Tunisie est 76<sup>ème</sup>) d'après le rapport DOING Business 2012**

# Le Maroc politique

7. Efficacité des services publics : **(d'après DOING Business 2012)**

a. Octroi de permis de construire:  
**75<sup>ème</sup> (97 jours et 15 procédures au Maroc)**

b. Transfert de propriété: **144<sup>ème</sup>  
(75 jours et 8 procédures) contre 39 jours et 4  
procédures pour la Tunisie, classée 65<sup>ème</sup>**

8. Corruption : **85<sup>ème</sup> en 2010 contre 79<sup>ème</sup>  
en 2007**

9. Criminalité : **391.000 suspects présentés à  
la Justice en 2010**

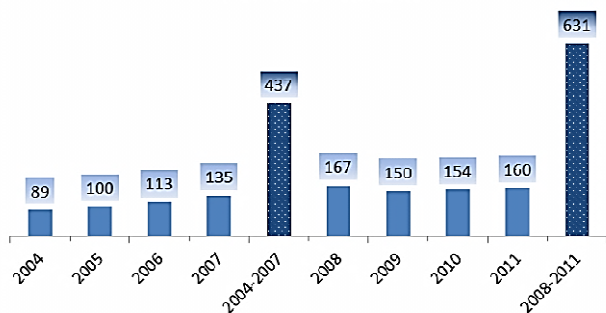
10. Drogues : **1<sup>er</sup> producteur de chanvre  
indien selon le classement ONU en 2011,  
avec 47.500 hectares de terres cultivées**



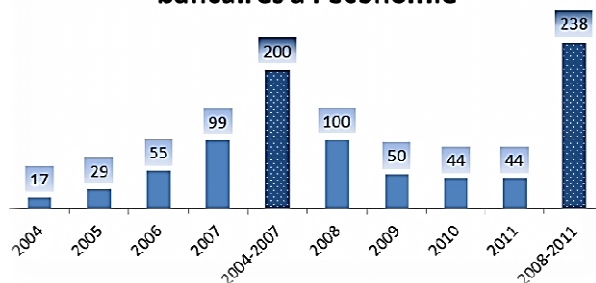
# Une croissance avortée malgré de larges ressources

Des ressources exceptionnelles  
(en milliards de dhs)

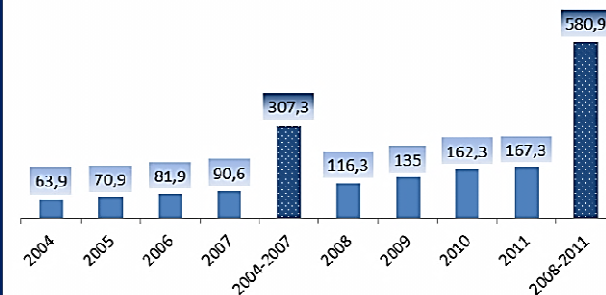
Recettes fiscales



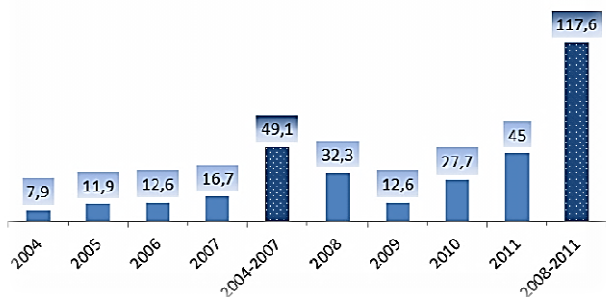
Excédents annuels des crédits bancaires à l'économie



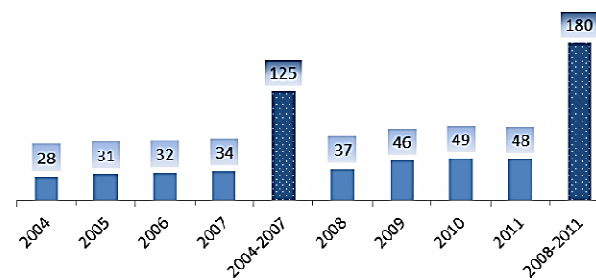
L'investissement public



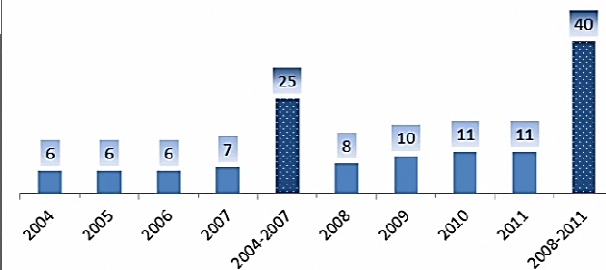
La Caisse de Compensation



Dépenses sociales du secteur de l'Education



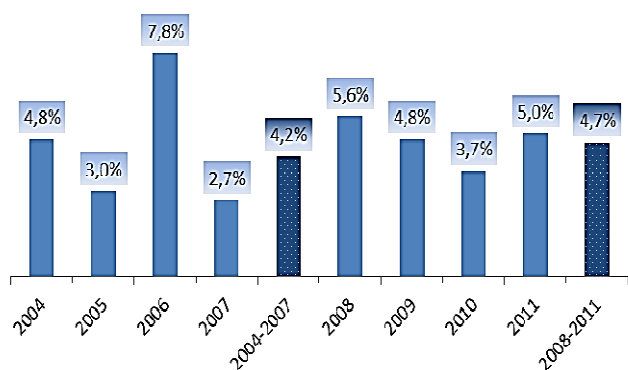
Dépenses sociales du secteur de la Santé



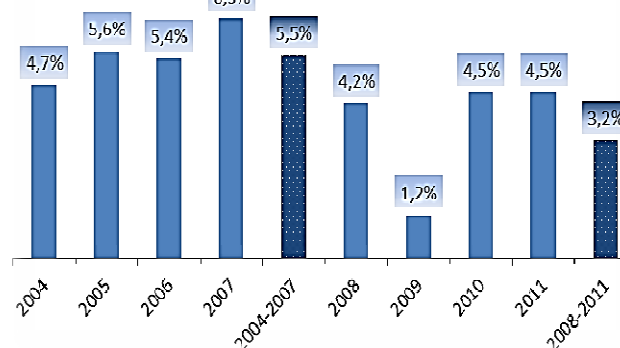
# Une croissance avortée malgré de larges ressources

Déficits quasi permanents et diminutions des réserves ( en milliards de dhs)

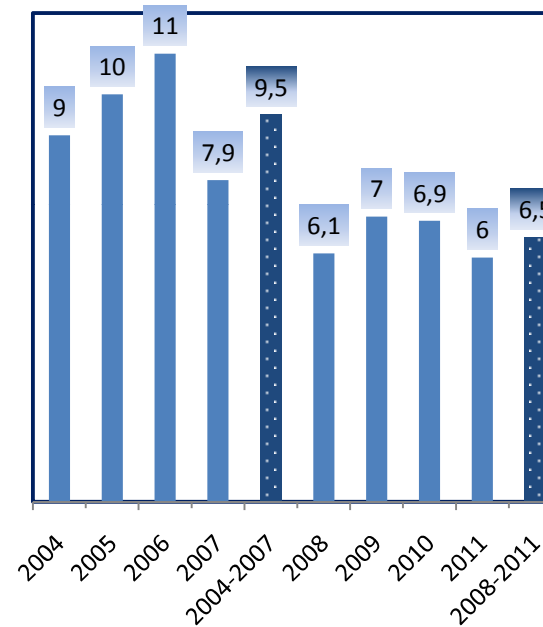
Taux de croissance



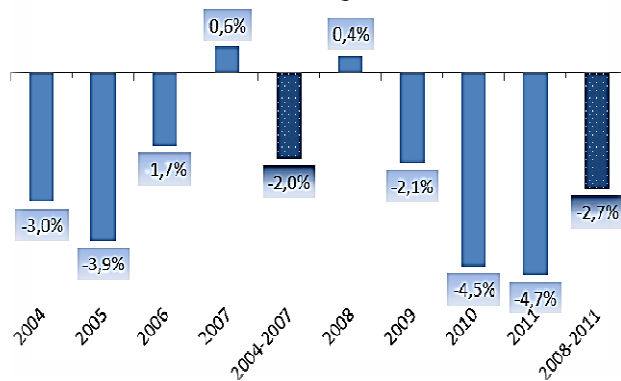
Taux de croissance hors agriculture



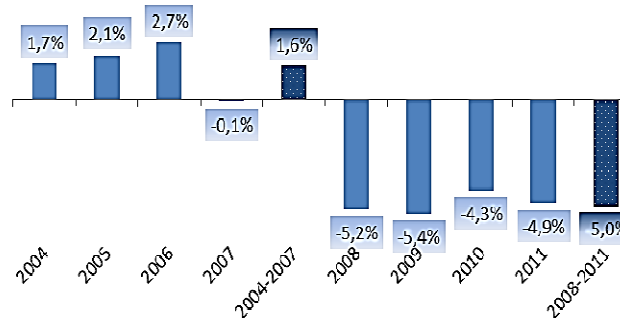
Réserves en devises, par mois d'importation



Solde budgétaire



Solde du compte courant de la Balance des paiements







# LE PROGRAMME

## NOTRE ANALYSE



## Les indispensables de la croissance, actuellement en crise

(Plus de 3 Millions de marocains sont analphabètes)

**Formation**

**Production**

(PIB/hab. < 5000 \$)

**Compétitivité**

(73<sup>ème</sup> sur 142 pays)

(Taux de chômage > 9%  
Soit plus de 1 Millions de marocains)

**Emploi**



# Pourquoi les politiques publiques ont-elles échoué à générer la croissance ?

## Sur le plan politique

1. Absence de crédibilité des institutions élues et abus de pouvoir
2. Domination de la concentration et de la centralisation
3. Abus de bureaucratie et complexité des procédures
4. Justice sous contrôle
5. Excès de favoritisme, de clientélisme et de corruption

**Une  
gouvernance  
en crise**

## Sur le plan économique

1. Facilité de l'économie de rente et de la spéculation
2. Peu d'encouragement de l'initiative privée et non-respect des conditions de concurrence loyale
3. Intégration limitée à la mondialisation et absence d'anticipation des changements
4. Absence de vision d'un développement intégré et participatif

## Sur le plan social

1. Le citoyen n'est pas au centre des politiques publiques
2. Faiblesse de capitalisation des ressources humaines
3. Faiblesse de l'intégration théorique et pratique du facteur régional dans les politiques publiques



# Pourquoi les politiques publiques ont-elles échoué à générer la croissance ?

## Sur le plan économique

1. Meilleure exploitation productive des richesses
2. Garantie de transparence et de la protection de l'initiative privée, de la concurrence loyale
3. Soutien de la production nationale dans un cadre quantitatif et qualitatif meilleur
4. Séparation des systèmes de production et de solidarité
5. Meilleure intégration à la mondialisation
6. Développement d'une approche anticipative des opportunités et des mutations
7. Diversification des sources de financement de l'économie nationale
8. Mise en place de mécanismes de pérennité des programmes de développement

## Sur le plan politique

1. Crédibilisation accrue des institutions
2. Révision du rôle de l'Etat pour un meilleur leadership stratégique, pour une animation, une correction et une rationalisation des écarts
3. Mise en place d'une vision intégrée
4. Réduction au maximum de l'intervention de l'Etat
5. Meilleure implication des régions et de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques
6. Simplification des procédures
7. Indépendance, intégrité et efficacité accrues de la Justice

Une  
gouvernance  
efficente

## Sur le plan social

1. Mise en place de conditions d'existence digne pour le citoyen
2. Amélioration du développement humain
3. Mise en place de politiques volontaristes pour le renforcement de la classe moyenne
4. Intégration des catégories sociales marginalisées et meilleure protection de celles se trouvant en difficulté
5. Réhabilitation des valeurs morales fondées sur le travail, l'intégrité, la justice et la responsabilité





# LE PROGRAMME

## LES OBJECTIFS CHIFFRES



# Les indicateurs économiques visés

1. Taux moyen de croissance: **7%**
2. Taux de chômage: **réduit de 2 pts**
3. Moyenne de pauvreté: **réduite de moitié**
4. Revenu moyen par habitant: **+ 40%**
5. Déficit budgétaire: **maintenu dans la limite de 3% du PIB**
6. Indicateur de compétitivité: **60<sup>ème</sup> position (+13 places)**
7. Classement général au DOING Business : **70<sup>ème</sup> position (+24 places)**
8. Investissement public: **multiplié par 2**
9. Limite de l'investissement qualifié: **la baisser de 200 à 100 millions DH**
10. Participation des PME aux marchés publics: **pour 30% des parts au moins**



# Les indicateurs économiques visés

## 11. Réforme fiscale performante :

- a. **Réduction de la charge fiscale de l'IR pour les catégories sociales défavorisées et moyennes, et augmentation de la contribution pour les hauts revenus**
- b. **Réduction de l'IS jusqu'à un seuil de 25%, avec incitation à l'intégration du secteur informel et renforcement de la contribution des PME à l'effort d'embauche**
- c. **Relèvement du chiffre d'affaires imposé de 15% à 5 millions de DH**
- d. **Adoption d'un nouveau système de TVA qui vise l'exonération des produits et services de première nécessité (produits alimentaires et domaine de la santé)**
- e. **Application du taux de 30% pour les articles de luxe et adoption d'un taux unique pour les autres produits**



# Les indicateurs sociaux visés



1. Classement IDH: **90<sup>ème</sup> au moins**
2. Taux du PIB réservé à la recherche scientifique: **1,5%**
3. Lutte contre la corruption: **40<sup>ème</sup> , au lieu de 85<sup>ème</sup> en 2010**
4. Réduction du taux d'analphabétisme: **à 20% à l'horizon 2015 et à 10% en 2020 et suppression totale de l'analphabétisme des 15-24 ans dans les cinq ans à venir**
5. Accompagnement scolaire **pour les ménages concernés par le programme « Villes sans bidonvilles" , estimés à 350.000 familles, en plus des familles concernés par le programme de l'INDH**

# Les indicateurs sociaux visés

6. Mortalité néonatale: **<5‰**
7. Mortalité maternelle: **<56 pour 100 000**
8. Unités d'habitat social réellement construites: **nombre doublé**
9. Bourse de formation: **100 000 bénéficiaires par an en vue de leur intégration au marché du travail**
10. Smig : **3.000 DH par mois**
11. Seuil minimum des pensions: **>1.500 DH par mois**



# LE PROGRAMME

## CINQ ORIENTATIONS MAJEURES

27 OBJECTIFS PRIORITAIRES





# I) Un Etat des institutions , un Etat de Droit et de Démocratie, où la corruption n'aura plus de place

1) Mise à niveau constitutionnelle législative et institutionnelle

2) Amélioration de la gouvernance, lutte contre la corruption, réforme de l'Administration, réhabilitation du Service Public et mise en place d'une Régionalisation avancée

3) Reconsidération et réhabilitation des ressources humaines et de leur rôle dans l'Administration Publique et dans la société civile

4) Efficience du pouvoir judiciaire et mise en place des conditions de son intégrité

5) Instauration d'une ère nouvelle en matière de libertés et de droits de l'Homme



## II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de Justice Sociale

1) Une approche nouvelle du développement économique, fondée sur une gouvernance éclairée

2) Un redoublement de la compétitivité

3) Un marché plus transparent, une activité gagnant en efficience et en équité, mettant fin aux monopoles abusifs

4) Un nouveau système de Finances Publiques et un nouveau cadre fiscal, simplifié, élargi et plus efficace

5) Un système plus efficace et plus juste de la redistribution des revenus, une classe moyenne consolidée pour moins de pauvreté, et un chômage en baisse

6) Des stratégies par secteurs pour redresser la productivité



### III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société

1) Une école et une université de l'excellence pour tous

2) Une politique de santé assurant le droit et l'accès aux soins pour tous

3) Un habitat salubre et digne pour tous

4) Renforcement de la famille et amélioration de la situation des femmes

5) Mise en place de structures d'orientation et d'encadrement de la jeunesse et du sport

6) Développement social et stratégie associative représentative

7) Une intégration effective des personnes à besoins spécifiques



## IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'Islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine

1) Etablissement et adoption d'une Charte Nationale de promotion des valeurs , fondant et encadrant l'ensemble des politiques publiques

2) Une politique nationale des langues fondée sur une approche plurielle, garantissant la souveraineté linguistique

3) Liberté responsable et créativité citoyenne, pour une identité marocaine renouvelée

4) Une politique médiatique nouvelle pour l'émergence d'une presse indépendante et responsable, reflet de la pluralité politique et culturelle



## V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu

1) Le rétablissement de notre Unité Territoriale

2) Les MRE, des partenaires véritables pour nos politiques intérieure et extérieure

3) Des relations pérennes et équilibrées avec la zone UE, Nord-Américaine et asiatique

4) Des relations ravivées avec la zone arabe, les pays musulmans et les pays d'Afrique

5) Une politique étrangère et un corps diplomatique revisités





# CINQ ORIENTATIONS MAJEURES

180(-2) MESURES ESSENTIELLES



حزب العدالة والتنمية  
Parti de la Justice et du Développement



**I) UN ETAT DES INSTITUTIONS, UN ETAT DE DROIT ET DE DEMOCRATIE, OU LA CORRUPTION N'AURA PLUS DE PLACE**

# LE PROGRAMME

# I) Un Etat des institutions , un Etat de Droit et de Démocratie, où la corruption n'aura plus de place

1) Mise à niveau constitutionnelle législative et institutionnelle

2) Amélioration de la gouvernance, lutte contre la corruption, réforme de l'Administration, réhabilitation du Service Public et mise en place d'une Régionalisation avancée

3) Reconsidération et réhabilitation des ressources humaines et de leur rôle dans l'Administration Publique et dans la société civile

4) Efficience du pouvoir judiciaire et mise en place des conditions de son intégrité

5) Instauration d'une ère nouvelle en matière de libertés et de droits de l'Homme



## I) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



### 1) Mise à niveau constitutionnelle, législative et institutionnelle

1. Adoption d'un plan global de réformes législatives pour l'amélioration de la production de lois et la modernisation du corpus juridique du Maroc, à la lumière de la nouvelle Constitution, et en commençant par les lois organiques prioritaires
2. Mise en place d'un cadre juridique et établissement des nouvelles institutions constitutionnelles, selon une méthodologie participative et sur la base d'interprétations démocratiques
3. Adoption et présentation d'études sur l'impact juridique des projets de lois, qui devront être retenues comme base d'actualisation, de révision et d'évolution des lois



I) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



## 1) Mise à niveau constitutionnelle, législative et institutionnelle

4. **Définition et délimitation du rôle du Secrétariat général du Gouvernement et préparation d'un programme intégré de qualification et de formation des services juridiques des différents départements ministériels**
5. **Création au sein du parlement d'un centre d'expertise législative et d'analyse juridique**
6. **Mise en place d'une procédure d'accompagnement des textes législatifs par les textes et décrets d'application**



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



2) Amélioration de la gouvernance, lutte contre la corruption, réforme de l'Administration, réhabilitation du Service Public et mise en place d'une Régionalisation avancée

**7. Instauration d'une régionalisation avancée:**

- Fondée sur l'affermissement de la démocratie
- Découpage régional garantissant la réalisation des objectifs de développement économique, social et environnemental,
- Consolidation du processus de déconcentration et de décentralisation administratives
- Création d'un ministère de la régionalisation et des collectivités locales

**8. Réforme du régime fiscal local et régional dans la perspective de garantir l'autonomie financière, la solidarité et définition juridique des critères de redistribution des parts revenant aux Collectivités Locales dans les ressources fiscales de l'Etat**





1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



2) Amélioration de la gouvernance, lutte contre la corruption, réforme de l'Administration, réhabilitation du Service Public et mise en place d'une Régionalisation avancée

**9. Adoption d'une approche territoriale dans la mise en place des projets, dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du territoire et dans une logique de complémentarité entre l'Etat et les Collectivités Locales**

**10. Aménagement du territoire et de l'urbanisme:**

- Révision radicale des formes de gestion et de planification
- Mise en place d'un système complémentaire intégrant les aspects réglementaires, opérationnels, financiers et de planification

**9. Promotion du principe de primauté de la loi dans la relation du citoyen avec l'Etat, et renforcement de l'approche participative dans la conception, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques et de la production législative**



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



2) Amélioration de la gouvernance, lutte contre la corruption, réforme de l'Administration, réhabilitation du Service Public et mise en place d'une Régionalisation avancée

### **12. Lutte contre la corruption et moralisation de la vie publique :**

- Lancement d'un programme national intégré de sensibilisation aux dangers de la corruption et mise en place d'un Pacte national de prévention contre la corruption,
- Communication autour des dispositions réglementaires retenues pour la lutte contre ce fléau,
- Sévérité dans l'application de ces dispositions



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



2) Amélioration de la gouvernance, lutte contre la corruption, réforme de l'Administration, réhabilitation du Service Public et mise en place d'une Régionalisation avancée

**13. Renforcement de la transparence, du contrôle et de la reddition des comptes, afin de garantir l'efficacité des organes administratifs en tant que moyens mis à la disposition du Chef du Gouvernement pour l'accomplissement de sa mission dans de bonnes conditions ainsi que dans la suivi et l'évaluation des politiques publiques:**

- Réforme du cadre juridique des marchés publics
- Spécialisation accrue des juridictions financières
- Réforme du système de l'Inspection Générale des Finances
- Réforme du système de l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale



I) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



3) Reconsidération et réhabilitation des ressources humaines et de leur rôle dans l'Administration Publique et dans la société civile

**14. Garantie de l'efficacité et de l'intégrité requises dans la désignation aux hautes fonctions:**

- Promulgation d'une loi organique définissant les principes et les critères des nominations, dont (surtout) l'égalité des chances, le mérite, la compétence et la transparence

**15. Garantie de la transparence et de l'efficacité dans l'intégration à l'administration publique et la nomination à des postes publics:**

- Adoption d'une charte nationale de déconcentration administrative
- Définition, aux termes de la loi, des critères d'intégration, des conditions de candidatures et de nominations par les ministres
- Criminalisation des manquements aux critères d'égalité des chances et de mérite



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



3) Reconsidération et réhabilitation des ressources humaines et de leur rôle dans l'Administration Publique et dans la société civile

**16. Révision des textes réglementaires définissant les attributions des gouverneurs, en veillant à leur mise en conformité avec les nouvelles dispositions de la Constitution et le nouveau rôle de l'Etat**

**17. Reconsidération des principes de formation des élites et des hauts-fonctionnaires, tant au niveau central que local:**

- Optimisation de l'implication de l'Ecole nationale d'Administration et de l'Institut supérieur d'Administration dans la formation
- Reconsidération de la notion de service public, qui doit être fondé sur des valeurs d'intégrité, de dévouement, en même temps qu'un esprit d'excellence



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



3) Reconsidération et réhabilitation des ressources humaines et de leur rôle dans l'Administration Publique et dans la société civile

**18. Mise en place d'une loi qui régleme les organismes d'œuvres sociales à destination des fonctionnaires et auxiliaires de l'administration centrale et Collectivités locales**

**19. Instauration d'un programme des mouvements administratifs, permutations et redéploiement de ressources humaines entre les administrations centrales et locales, dans le but de répondre aux exigences de la Charte Nationale de la Déconcentration Administrative**





I) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



#### 4) Efficience du pouvoir judiciaire et mise en place des conditions de son intégrité

##### **20. Amélioration du corpus législatif du pouvoir judiciaire:**

- Promulgation des lois organiques et ordinaires se rapportant à la Justice, selon une méthode participative et une interprétation démocratique des dispositions de la Constitution
- Diversification des méthodes de conciliation par l'instauration et le renforcement d'un système de médiation et d'arbitrage s'appliquant à tous types de différends

##### **21. Encouragement à la création d'organes spécialisés en arbitrage en matière de commerce, d'affaires et de finances, et mise en relation de ces organes avec leurs homologues étrangers**



I) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



#### 4) Efficience du pouvoir judiciaire et mise en place des conditions de son intégrité

##### **22. Aménagement des conditions de transparence:**

- Déploiement supplémentaire de missions d'inspection administrative et judiciaire
- Protection et encouragement des dénonciation de cas de corruption
- Octroi du statut d'utilité publique aux organismes civils œuvrant pour l'intégrité de la Justice

##### **23. Amélioration de l'efficacité de la Justice:**

- Encouragement à la spécialisation par secteur des magistrats
- Accélération de la création d'un organe de formation des avocats



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



4) Efficience du pouvoir judiciaire et mise en place des conditions de son intégrité

### 23. Amélioration de l'efficacité de la Justice: (suite)

- Modernisation du cadre juridique organisant les différents métiers liés à la Justice (avocats, notaires, interprètes/traducteurs, expertises, syndicats...)
- Développement du cadre légal de la consultation juridique
- Amélioration de la qualité de la formation de base, de la formation continue, de la qualification informatique et technique dans les différentes juridictions
- Prise en considération des conditions matérielles et sociales des personnes travaillant dans le secteur de la Justice



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



5) Instauration d'une ère nouvelle en matière de libertés et de droits de l'Homme

**24. Adoption d'un plan réglementaire d'actualisation du corpus juridique se rapportant aux libertés, à la lumière des dispositions de la Constitution, essentiellement celles figurant dans le chapitre des libertés fondamentales**

**25. Réforme du cadre juridique des organismes nationaux œuvrant dans le domaine des Droits de l'Homme, selon les critères de bonne gouvernance**

**26. Aménagement des garanties d'une justice équitable avec renforcement du principe de l'égalité devant la Justice:**

- Application des mêmes procédures et des mêmes mesures pour tous les justiciables
- Adoption effective du principe de la non-impunité



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



5) Instauration d'une ère nouvelle en matière de libertés et de droits de l'Homme

**27. Révision des sanctions privatives de liberté pour la presse**

**28. Criminalisation du non-respect de la loi, aboutissant à une limitation ou à une entrave au principe de liberté de réunion, de regroupement et de manifestation**

**29. Clarification et publication du cadre juridique des services de sécurité, de renseignements et des autorités administratives chargées de la protection de l'ordre public ou en charge de la force publique**



1) Un Etat des institutions, un Etat de Droit et de démocratie, ou la corruption n'aura plus de place



5) Instauration d'une ère nouvelle en matière de libertés et de droits de l'Homme

**30. Criminalisation de tous les actes portant atteinte à la sécurité des personnes, physique, morale, spirituelle ou touchant à leur dignité:**

- Instauration des peines les plus sévères pour les crimes d'enlèvement, de disparitions, d'emprisonnement ou d'arrestation arbitraires, pour les actes de tortures physique ou morale, pour les actes de racisme sous toutes ses formes, et pour les crimes contre l'humanité, sans qu'ils puissent faire l'objet de mesures de grâce individuelle ou collective
- Application du principe de non-prescription pour les crimes précités

**31. Adoption d'une approche intégrée pour la réhabilitation des populations carcérales**







II) UNE ECONOMIE NATIONALE  
FORTE, COMPETITIVE ET  
PRODUCTIVE, GARANTE DE JUSTICE SOCIALE

# LE PROGRAMME

## II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de Justice Sociale

1) Une approche nouvelle du développement économique, fondée sur une gouvernance éclairée

2) Un redoublement de la compétitivité

3) Un marché plus transparent, une activité gagnant en efficience et en équité, mettant fin aux monopoles abusifs

4) Un nouveau système de Finances Publiques et un nouveau cadre fiscal, simplifié, élargi et plus efficace

5) Un système plus efficace et plus juste de la redistribution des revenus, une classe moyenne consolidée pour moins de pauvreté, et un chômage en baisse

6) Des stratégies par secteurs pour redresser la productivité



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



## 1) Une approche nouvelle du développement économique, fondée sur une gouvernance éclairée

**32. Adoption d'un cadre stratégique intégré pour le développement économique et social 2012-2016, avec la mise en évidence des grandes orientations du Maroc d'ici 2025**

**33. Evaluation et intégration de stratégies par secteurs actualisées, sur la base d'un audit précis et avec la révision objective de leurs priorités, leurs objectifs et leurs sources de financement dans une perspective d'efficacité et de pérennité**

**34. Adoption d'une stratégie efficace aux fins de développement des structures de l'économie sociale (solidaire et coopérative)**

**35. Soutien à l'économie réelle, basée sur la production (agriculture, industrie, énergie, mines, pêche maritime, technologies nouvelles, services...)**

- Diversification des sources de croissance
- Réhabilitation de l'industrie



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



## 1) Une approche nouvelle du développement économique, fondée sur une gouvernance éclairée

**35. Mise en place d'une politique volontariste en vue de mettre fin à l'économie de rente, aux monopoles et aux positions dominantes, et réduire autant que faire se peut les pratiques de spéculation**

**36. Adoption d'une politique transversale, dans le cadre de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, visant:**

- L'évaluation des conséquences environnementales des activités humaines et urbaine
- Le respect par les entrepreneurs et investisseurs économiques des contraintes environnementales pour:
  - Une exploitation optimale des ressources naturelles,
  - Un investissement efficient dans les énergies renouvelables,
  - Le respect du patrimoine



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



## 2) Un redoublement de la compétitivité

### 38. Traitement global des dysfonctionnements des équilibres extérieurs:

- Mise en place d'une politique visant à la réduction des déficits commercial et de la balance des paiements
- Elaboration d'une stratégie particulière pour tirer profit des accords de libre - échange, en limitant autant que faire se peut leurs répercussions négatives

### 39. Augmentation des exportations à travers:

- La diversification des produits, et l'amélioration de leur qualité et de leur compétitivité
- La simplification des procédures et du coût des exportations avec l'ouverture sur de nouveaux marchés, asiatiques et africains



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



## 2) Un redoublement de la compétitivité

**40. Adoption d'une politique de protection commerciale efficace fondée sur la réciprocité, la protection de l'entreprise et du consommateur dans le respect des critères sanitaires, environnementaux et techniques, et le respect des Conventions Internationales**

**41. Mise en place d'une politique d'anticipation des variations de cours des matières premières**

**42. Limitation du nombre et du chevauchement des organismes œuvrant à la promotion des exportations, par:**

- L'amélioration de leur efficacité
- L'animation des réseaux diplomatiques dans le domaine des exportations



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



## 2) Un redoublement de la compétitivité

- 43. Elaboration d'une nouvelle Charte d'incitation à l'investissement, sur la base de l'évaluation du cadre actuel**
- 44. Implication du tissu entrepreneurial national dans l'exécution des grands marchés publics dans une proportion minimale de 30%**
- 45. Mise en place d'une politique d'investissement pour les Marocains résidents à l'étranger**
- 46. Mise en place d'un système de suivi des privilèges accordés dans le cadre des accords conclus entre l'Etat et les investisseurs, et évaluation de leur impact sur les plans de la croissance, de l'emploi et de la compétitivité**





II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



## 2) Un redoublement de la compétitivité

**47. Traitement des problématiques liées au financement de l'économie à travers la diversification et la promotion des produits financiers et facilitation de l'installation des organismes qui œuvrent dans la cadre de la finance islamique**

**48. Elargissement du rôle de la Bourse des Valeurs dans le financement des entreprises, en même temps que:**

- Le renforcement du cadre juridique des marchés de capitaux
- La révision de leur gouvernance et de leur gestion
- La prise de mesures sévère à l'égard des infractions et fraudes, en vue de préserver la crédibilité des opérations financières



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



3) Un marché plus transparent, une activité gagnant en efficience et en équité, mettant fin aux monopoles abusifs

**49. Amélioration et application des dispositions relatives à la transparence des marchés publics et à la cession de biens appartenant à l'Etat, selon un cadre juridique précis**

**50. Adoption d'une réglementation pour l'attribution de concessions, de dérogations et de privilèges, avec une réforme des lois et procédures d'expropriation**

**51. Application du contrôle parlementaire dans les institutions et organismes publics, avec obligation de présentation de rapports annuels au Parlement**

**52. Subordination des contrats des programmes définissant les engagements de l'Etat envers les institutions publiques à l'approbation du Parlement**



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



3) Un marché plus transparent, une activité gagnant en efficience et en équité, mettant fin aux monopoles abusifs

**53. Regroupement des ministères œuvrant dans la sphère économique au sein d'un seul grand Département, dans le cadre de la formation de grands pôles Gouvernementaux, homogènes et cohérents**

**54. Création d'une Agence Nationale, autonome, pour les Statistiques**

**55. Concrétisation du Guichet Unique**

**56. Révision des procédures des tribunaux commerciaux avec mise à disposition de tous les moyens humains et matériels nécessaires, en plus de la formation permanente, de la réduction des délais pour les rendus des jugements, et de la garantie de l'exécution de ces jugements**



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



4) Un nouveau système de Finances Publiques et un nouveau cadre fiscal, simplifié, élargi, et plus efficace

**57. Réforme globale du cadre juridique portant organisation de la loi de Finances conformément aux conditions de transparence, de simplification, d'unification et de gestion, basée sur les performances et les programmes**

**58. Maîtrise du déficit des Finances Publiques dans une limite de 3% du PIB**

**59. Mise en place d'une stratégie courageuse de remédiation aux problématiques structurelles des Finances Publiques liées à la Compensation et aux Régimes de Retraite (transparence de la procédure de soutien aux prix, et son analyse, garantie d'une efficacité économique et sociale, financement par l'impôt et les ressources dédiées)**



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



4) Un nouveau système de Finances Publiques et un nouveau cadre fiscal, simplifié, élargi et plus efficace

**60. Mise en place de ressources humaines qualifiées, dans le domaine de la gestion des dépenses publiques, essentiellement dans les domaines de la Santé et de l'Education**

**61. Amélioration de la transparence et de l'efficience de l'investissement public, pour une augmentation nette de sa rentabilité**

**62. Révision de la politique fiscale en vue d'en faire un pourvoyeur des fonds nécessaires pour l'Etat et ses politiques publiques qui permette:**

- Une orientation du développement économique et une garantie de la compétitivité
- Un maintien des équilibres entre les secteurs intérieurs, en plus de la réinstauration des équilibres sociaux



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



#### 4) Un nouveau système de Finances Publiques et un nouveau cadre fiscal, simplifié, élargi et plus efficace

63. Rétablissement de la confiance entre l'Etat et le citoyen en matière fiscale, et rationalisation de leurs relations

#### 64. Réforme fiscale globale dans la perspective de l'élargissement de l'assiette et de la baisse de charge fiscale:

- Réduction de la charge fiscale de l'IR pour les catégories sociales défavorisées et moyennes
- Augmentation de la contribution pour les hauts revenus
- Réduction de l'IS jusqu'à un seuil de 25%
- Intégration du secteur informel à l'économie nationale
- Encouragement de la contribution des PME à l'effort d'embauche par un relèvement du chiffre d'affaires imposé à 15% à 5 millions de DH



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



4) Un nouveau système de Finances Publiques et un nouveau cadre fiscal, simplifié, élargi, et plus efficace

#### **64. Réforme fiscale globale dans la perspective de l'élargissement de l'assiette et de la baisse de charge fiscale: (suite)**

- Adoption d'un nouveau système pour la TVA:
- **Perspective d'exonération des produits et services de première nécessité (alimentaires et dans le domaine de la santé)**
- **Application du taux de 30% pour les articles de luxe et adoption d'un taux unique pour les autres produits**
- **Application du taux de 20% sur les tranches élevées de la consommation d'eau et d'électricité**
- **Exonération fiscale des institutions religieuses et sociales**





II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



4) Un nouveau système de Finances Publiques et un nouveau cadre fiscal, simplifié, élargi, et plus efficace

**65. Réalisation de la transparence et de l'efficience administratives dans la mise en pratique de la politique fiscale et du recouvrement des créances par l'application du taux unique pour les assujettis**

**66. Maîtrise du pouvoir discrétionnaire de l'Administration dans le domaine fiscal:**

- Renforcement des contrôles
- Réduction des délais de prise de décisions dans les litiges fiscaux



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



5) Un système plus efficace et plus juste de redistribution des revenus, une classe moyenne consolidée pour moins de pauvreté, et un chômage en baisse

**67. Augmentation de la rentabilité et de l'efficacité de l'auto-emploi:**

- Facilitation de l'accès des sociétés personnelles aux marchés publics par le moyen de leur accueil par les institutions publiques

**68. Création d'une bourse mensuelle de formation, dans une limite de deux ans, au profit des jeunes diplômés**

**69. Encouragement des entreprises à l'embauche à travers la prise en charge par l'Etat des dépenses de sécurité sociale, pendant les deux premières années après le recrutement**



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



5) Un système plus efficace et plus juste de redistribution des revenus, une classe moyenne consolidée pour moins de pauvreté, et un chômage en baisse

**70. Mise en place de mécanismes efficaces pour l'observation et l'intermédiation dans le marché du travail, d'un programme homogène d'accompagnement des besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée hautement formée**

**71. Encouragement au respect de:**

- La réglementation du travail, de la protection des travailleurs
- Des conditions de sécurité, d'hygiène

**ET promotion d'une culture du dialogue au sein des entreprises**

**71. Création d'une Caisse d'Indemnisation en cas de perte d'emploi, selon un régime participatif**



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



5) Un système plus efficace et plus juste de redistribution des revenus, une classe moyenne consolidée pour moins de pauvreté, et un chômage en baisse

**73. Initiation d'un débat pour l'évaluation des conséquences sociales et économiques du Code du travail, dans la perspective d'en faire un moyen de promotion de l'investissement et de l'emploi**

**74. Promotion des régimes de solidarité et renforcement de la classe moyenne:**

- Réforme de la Caisse de compensation conformément aux règles de transparence et d'efficacité économique, avec l'amélioration du système de recours à la compensation en le limitant aux catégories réellement nécessiteuses
- Amélioration du financement de la compensation par l'instauration d'impôts de solidarité

**75. Développement du programme de Protection Sociale contre pauvreté et précarité**



II) Une économie nationale forte, compétitive et productive, garante de justice sociale



## 6) Des stratégies par secteurs pour redresser la productivité

Les stratégies par secteurs adoptées représentent un capital qui doit pouvoir être contrôler et faire l'objet de correction et d'amélioration, par :

- 76. L'adoption d'une méthodologie démocratique, participative et scientifique dans l'évaluation et la décision**
- 77. La définition des priorités et des objectifs tracés selon les besoins, les moyens et les perspectives**
- 78. Une meilleure assimilation des problématiques de la sécurité alimentaire, de la garantie de la concurrence, de la distribution des richesses issues de la croissance, et de l'emploi**
- 79. La réalisation de l'intégration et de la convergence**
- 80. La garantie d'assurer les ressources humaines et financières**
- 81. La mise en place d'un cadre adéquat et efficace de gestion des stratégies**





III) UNE FAMILLE SEREINE, UNE FEMME RECONSIDEREE, UNE JEUNESSE ENTREPREUNANTE, POUR UNE LARGE SOLIDARITÉ, UNE COHESION ET UN ESSOR VERITABLE DE LA SOCIETE

# LE PROGRAMME

### III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société

1) Une école et une université de l'excellence pour tous

2) Une politique de santé assurant le droit à l'accès aux soins pour tous

3) Un habitat salubre et digne pour tous

4) Renforcement de la famille et amélioration de la situation des femmes

5) Mise en place de structures d'orientation et d'encadrement de la jeunesse et du sport

6) Développement social et stratégie associative représentative

7) Une intégration effective des personnes à besoins spécifiques





III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 1) Une école et une université de l'excellence pour tous

**82. Amélioration du rôle de l'administration scolaire dans la conception des programmes d'habilitation des établissements, du contrôle pédagogique et de l'évaluation des rendus, dans le cadre d'un régime contractuel**

**83. Lancement d'un dialogue national et mobilisation des formateurs autour de la réforme pédagogique sur le plan de la qualité des programmes, et des ouvrages scolaires, en vue de:**

- L'efficacité des structures pédagogiques, et
- L'efficacité des processus de mesures et d'évaluation des données

**84. Réhabilitation de la fonction pédagogique, morale et sociale de l'école publique et amélioration de l'enseignement des valeurs dans l'école publique nationale**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 1) Une école et une université de l'excellence pour tous

**85. Mise en place d'une stratégie nouvelle de réduction du taux d'analphabétisme (à 20% d'ici 2015, et 10% à l'horizon 2020, et suppression totale pour les 15-24ans dans les cinq ans)**

**86. Edification d'un leadership de l'université marocaine dans le domaine de la formation et de la recherche scientifique, par:**

- La mise en place d'une stratégie de développement en conformité avec les orientations socio-économiques du pays
- L'ouverture de l'Université sur les organisations estudiantines et soutien de la participation des étudiants dans la prise de décision des Universités

**87. Etablissement de pôles d'excellence universitaires en fonction des qualifications régionales, pouvant apporter des réponses aux besoins de développement de leur environnement**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 2 ) Une politique de santé assurant le droit et l'accès aux soins pour tous

### **88. Mise en place d'un régime de santé juste et équilibré par:**

- le bénéfice et l'accès équitables aux services de santé
- la répartition équilibrée des ressources humaines

### **89. Mise en œuvre de politiques efficaces pour une réduction (de moitié) des décès des mères à l'accouchement et des enfants de moins de 5 ans**

- Amélioration du niveau d'hygiène et de santé de la mère et de l'enfant
- élargissement de la base des bénéficiaires des régimes de sécurité sociale en matière de santé, avec la priorisation des catégories actuellement non protégées



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 2 ) Une politique de santé assurant le droit et l'accès aux soins pour tous

**90. Organisation et modernisation de l'offre médicale en milieu hospitalier, en particulier du service des Urgences**

**91. Mise en place d'une stratégie de gestion et d'entretien des matériels et équipements médicaux dans les hôpitaux**

**92. Mise en place d'une stratégie nationale pour l'industrie pharmaceutique fondée sur la qualité des produits et une politique tarifaire juste, Promulgation d'une loi portant organisation de la profession d' aide pharmacien**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 2) Une politique de santé assurant le droit et l'accès aux soins pour tous

**93. Mise en place d'un système de veille sanitaire efficace de lutte contre les épidémies, les maladies chroniques, avec création d'unités médicales mobiles**

**94. Réflexion autour de politiques de prévention des maladies liées au troisième âge, aux maladies chroniques, dans le cadre des mutations démographiques, des évolutions des pathologies et des modes de vie nouveaux**

**95. Application de réformes globales dans:**

- la formation des médecins et pharmaciens et dans
- l'encadrement au sein des facultés de médecine et de pharmacie, des centres hospitaliers universitaires,

**En prenant en considération les contraintes de la recherche scientifique**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



### 3) Un habitat salubre et digne pour tous

#### 96. Intégration des projets immobiliers d'habitation, dans le cadre d'une politique urbaine globale et révision de l'approche jusque-là adoptée dans le traitement de l'habitat insalubre

- La réduction de moitié du déficit en logements

#### Et intégration de la problématique de l'habitat dans le cadre d'une vision globale de développement, d'aménagement des villes et des centres urbains et ruraux

- Création d'institutions publiques régionales spécialisées dans le financement et la gestion des projets de lutte contre toutes les formes d'habitat insalubre
- Prise en compte engagée des logements menaçant ruine, à travers la mise en place d'un cadre réglementaire juridique et financier, et de gestion adéquat



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



### 3) Un habitat salubre et digne pour tous

#### **97. Réforme globale de la réglementation de la location:**

- Facilitation de l'accès au logement des différentes catégories de population
- Encouragement de l'investissement dans les logements à vocation locative
- Incitation fiscale des ménages désirant louer
- Réduction du phénomène des logements inoccupés et fermés

#### **98. Accélération du rythme de mise sur le marché de logements sociaux:**

- Augmentation du nombre d'unités produites, dans un souci permanent de la qualité de construction des projets d'habitation
- Evaluation rigoureuse du programme « Villes sans bidonvilles »
- Nouvelle approche dans la lutte contre ce fléau

#### **99. Mise en place de plus de justice et de transparence dans le marché de l'immobilier, et plus d'équité dans les relations liant bénéficiaires et promoteurs, et révision des règles d'aménagement urbain**





III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



#### 4) Renforcement de la famille et amélioration de la situation des femmes

##### **100. Mise en place de structures d'accompagnement des familles et promotion de l'institution du mariage:**

- Mise en place de mécanismes de conciliation et de médiation
- Adoption d'une approche préventive et évolutive dans la lutte contre la dislocation familiale et le phénomène du vagabondage

##### **101. Lutte contre la pauvreté et la marginalisation des familles en situation précaire,**

- Aide aux femmes mères ayant leur famille à charge
- Révision à la hausse de la contribution de L'Etat au Fond de Solidarité Familiale

##### **102. Implication auprès des familles marocaines à l'étranger, et prise de mesures préventives contre les risques de dispersion**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



#### 4) Renforcement de la famille et amélioration de la situation des femmes

##### **103. Renforcement du rôle de la mosquée dans la sensibilisation aux valeurs de générosité, de bienveillance et de solidarité au sein de la famille et de la société**

##### **104. Adoption d'une politique efficace à l'égard de la femme, prenant en considération ses responsabilités familiales:**

- Amélioration des conditions de travail, d'éducation, d'accès aux soins, de participation sociale
- Lutte contre l'exploitation sexuelle et la lutte contre la violence
- Encouragement de la présence active de la femme dans la société civile et les partis politiques
- Discrimination positive à l'égard des femmes dans les nominations et les charges publiques, ainsi que dans les différents aspects de l'organisation de la société
- Mise en place du Conseil Supérieur de la Famille



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 5) Développement social et stratégie associative représentative

**107. Mise en œuvre d'une politique associative publique, fondée sur l'équité du financement, la transparence dans la publication des données, le mérite dans la désignation aux postes de responsabilité associatifs, l'efficacité des programmes de formation, et l'affectation de 10% de fonds publics aux projets associatifs, à destination des charges d'administration**

**108. Réalisation d'un programme de télévision consacré au travail associatif "les soldats du développement", et renforcement des émissions radiophoniques en relation avec le travail associatif**

**109. Optimisation de l'efficacité de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain à travers la précision des orientations de la seconde phase, et création d'une Agence Nationale de Supervision de tous les programmes de lutte contre la pauvreté et la précarité**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 5) Développement social et stratégie associative représentative

**108. Révision de la politique associative par la construction et l'aménagement de centres sociaux et priorisation de l'encadrement et des moyens de gestion**

**109. Mise en œuvre d'une politique publique d'accompagnement des activités génératrices de revenu pour en assurer le succès, avec prise en charge des aspects transversaux (études de marché, soutien technique, commercialisation)**

**110. Adoption de mesures d'optimisation du " Plan National pour l'Action Associative", programme spécial pour la formation des acteurs associatifs**

**111. Lancement du programme de prise en charge « Takaafoul » pour raffermir les valeurs de solidarité et faciliter l'accès des catégories défavorisées aux différents services publics**

**112. Promulgation de la loi de "convergence" en vue de la coordination des programmes par secteurs de développement**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 6 ) Des structures d'orientation et d'encadrement pour la jeunesse et le sport

**113. Augmentation du niveau d'encadrement des jeunes**

**114. Adoption d'une Stratégie Nationale Intégrée pour les jeunes**

**115. Soutien, sur la base de contrats-programmes, des mouvements des jeunes des écoles et des universités, et soutien aux associations de jeunes, et au scoutisme**

**116. Reconnaissance et valorisation des mérites, talents et innovations des jeunes dans tous les domaines, et organisation de rencontres thématiques pour l'innovation et la créativité des jeunes**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 6 ) Des structures d'orientation et d'encadrement pour la jeunesse et le sport

**117. Modernisation des colonies de vacances**

**118. Soutien et encouragement de la participation des jeunes à la gestion de la chose publique**

**119. Mise en œuvre d'une politique sportive nationale avisée**

**120. Réforme du corpus législatif pour le sport**

**121. Correction des dysfonctionnements dans la logique de l'investissement dans les complexes sportifs géants au lieu des équipements sportifs**

**122. Prise en compte de l'héritage sportif populaire national**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 7) Une intégration effective des personnes à besoins spécifiques

**123. Mise en place d'une stratégie nouvelle face au handicap, prenant en compte les enquêtes et études effectuées sur la question**

**124. Mise en place d'un 'cadre législatif global et intégré', incluant l'approche régionale, dans l'objectif de faciliter l'intégration sociale des personnes à besoins particuliers, en plus de l'adoption d'une politique fondée sur les principes de développement et de total respect des droits de l'Homme et de participation non discriminatoire**

**125. Mise en œuvre de mesures de prise en charge par le gouvernement des dépenses relatives aux personnes handicapées, seules et sans revenus**



III) Une famille sereine, une femme reconsidérée, une jeunesse entreprenante, pour une large solidarité, une cohésion et un essor véritables de la société



## 7) Une intégration effective des personnes à besoins spécifiques

**126. Adoption de mesures fiscales incitatives aux familles qui prennent en charge des personnes handicapées**

**127. Mise en place d'une assurance couvrant intégralement les dépenses médicales liées aux handicaps**

**128. Mise en place d'une stratégie nationale de détection précoce de l'autisme, et création de centres de formation médicale et paramédicale dans le domaine dans tous les centres hospitaliers universitaires, et création de centres socio-éducatifs pour les autistes dans toutes les régions du Maroc**

**129. Création et mise en place d'un programme et d'un centre national des maladies génétiques et héréditaires**







IV) UN SYSTÈME DE VALEURS REVISITÉ ET CONSOLIDÉ, FONDÉ SUR L'ISLAM, ET REDONNANT TOUT SON SENS À L'IDENTITÉ MAROCAINE

# LE PROGRAMME



## IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'Islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine

1) Etablissement et adoption d'une Charte Nationale de promotion des valeurs , fondant et encadrant l'ensemble des politiques publiques

2) Une politique nationale des langues fondée sur une approche plurielle, garantissant la souveraineté linguistique

3) Liberté responsable et créativité citoyenne, pour une identité marocaine renouvelée

4) Une politique médiatique nouvelle pour l'émergence d'une presse indépendante et responsable, reflet de la pluralité politique et culturelle



IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'Islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



## 1) Etablissement et adoption d'une Charte Nationale de promotion des valeurs, fondant et encadrant l'ensemble des politiques publiques

### **130. Adoption d'une politique transversale englobant les différents secteurs médiatiques, culturels, éducatifs, sociaux et religieux**

Mise en œuvre d'un mécanisme de coordination entre ces différents secteurs pour le retour, la diffusion et l'enracinement des valeurs morales indispensables à la renaissance de notre Nation

### **131. Implication du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques:**

- Dans les projets portés par d'autres Ministères, et concernés par les notions d'identité et de valeurs et dans la sensibilisation à la prise de conscience religieuse
- Initiation d'un dialogue national sur la mise en pratique de la Zakat et la conception et réalisation d'un régime national de solidarité



IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



## 1) Etablissement et adoption d'une Charte Nationale de promotion des valeurs, fondant et encadrant l'ensemble des politiques publiques

### **132. Accompagnement des institutions sociales de prédication, en vue de:**

- La facilitation de leur contribution dans la diffusion des valeurs de modération et de pondération
- La Reconsidération des valeurs et de la pratique religieuses, à l'aune de la mondialisation accélérée et d'une vision qui encourage l'ouverture constructive et féconde



IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'Islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



## 2) Une politique nationale des langues fondée sur une approche plurielle, garantissant la souveraineté linguistique

### **133. Soutien et renforcement de la présence de la langue arabe dans les différents secteurs éducatifs, culturels, économiques et sociaux, et dans l'ensemble de la vie publique,**

- Mise en œuvre de l'Académie Mohammed VI de la langue Arabe
- Prise en considération de la formation des éducateurs et développement des méthodes d'enseignement par l'introduction des nouvelles technologies de communication ; dans le cadre d'une politique publique intégrée pour la langue arabe

### **134. Développement d'une stratégie d'enseignement de la langue Amazigh, en collaboration avec l'Institut royal pour la Culture Amazigh en vue de:**

- L'augmentation du rendement des programmes d'apprentissage scolaire de l'Amazigh
- L'adoption de la formation continue en la matière



IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



2) Une politique nationale des langues fondée sur une approche plurielle, garantissant la souveraineté linguistique

**134. Développement d'une stratégie d'enseignement de la langue Amazigh, en collaboration avec l'Institut royal pour la Culture Amazigh en vue de: (suite)**

- La mise en œuvre d'une direction pour l'enseignement de l'Amazigh au sein du ministère de l'Education
- La création de branches spécifiques à l'Amazigh dans les universités marocaines
- Adoption d'une nouvelle discipline dans les programmes régionaux, intitulée "culture régionale", qui reflète la diversité du pays dans le cadre des fondements religieux et historiques marocains

**135. Renforcement de l'apprentissage du français et de l'anglais avec amélioration des méthodes didactiques et augmentation du nombre d'heures qui y sont consacrées, adaptation du contenu des cours dans les deux langues aux spécificités marocaines, en plus d'une ouverture équilibrée sur les autres cultures**



IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



### 3) Liberté responsable et créativité citoyenne, pour une identité marocaine renouvelée

**136. Reconsidération de la culture nationale, dans un effort de développement et de réforme, à travers l'encouragement à l'esprit critique dans le traitement des questions culturelles, et des questions relatives aux médias audiovisuels et à la presse écrite, et introduction de ces questionnements dans les programmes de l'Enseignement Fondamental**

**137. Education et formation des petits à l'utilisation des médias, tout en prévoyant la protection réglementée de ces enfants à leurs dangers (incitation au racisme, radicalisme et extrémisme, pédophilie, apologie de la violence)**

**138. Adoption du principe de l'exception culturelle, par le soutien et la priorité accordée à la production nationale sur le plan culturel, sous toutes ses formes**



IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



### 3) Liberté responsable et créativité citoyenne, pour une identité marocaine renouvelée

#### **138. Encouragement à l'édition marocaine:**

- Mise en relation des auteurs et du public à travers des rencontres régulières
- Intégration des publications marocaines dans les programmes scolaires à tous les niveaux
- Création de clubs de lecture

#### **140. Adoption d'une politique transparente pour**

- Le soutien aux œuvres culturelles, fondé sur des critères objectifs
- Mise sur pied d'une approche démocratique de formation de Commissions de soutien et de contrôle, avec évaluation annuelle de leurs actions

#### **141. Adoption d'une politique régionale sur le plan de la gestion administrative:**

- Mise à disposition des moyens humains et financiers requis, et
- Délégation des prérogatives nécessaires pour assurer la décentralisation culturelle et encourager la production





IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



4) Une politique médiatique nouvelle pour l'émergence d'une presse indépendante et responsable, reflet de la pluralité politique et culturelle

**142. Promotion d'un secteur médiatique démocratisé, indépendant et responsable qui soit:**

- Le reflet de la diversité politique et culturelle
- Au service de l'identité marocaine en intégrant le développement de la société

**Soutien à la production nationale et aux entreprises presse**

- Formation et qualification des employés dans le secteur de la presse
- Prise en considération de leurs conditions matérielles et morales

**143. Adoption d'une loi garantissant l'accès à l'information, sous peine de sanction en cas de refus d'accorder l'information, notamment de la part de l'Administration Publique**



IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'Islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



4) Une politique médiatique nouvelle pour l'émergence d'une presse indépendante et responsable, reflet de la pluralité politique et culturelle

**144. Révision du Code de la presse et:**

- Renforcement des principes de liberté, de responsabilité dans l'exercice de la profession de journaliste, et dans l'accès à cette profession
- Suppression des peines privatives de liberté liées à la libre expression et à la libre opinion

**145.** Etablissement d'un Conseil National de la Presse en tant qu'organe de référence autonome et indépendant , veillant sur les conditions d'exercice du journalisme et le respect de la déontologie



IV) Un système de valeurs revisité et consolidé, fondé sur l'Islam, et redonnant tout son sens à l'identité marocaine



4) Une politique médiatique nouvelle pour l'émergence d'une presse indépendante et responsable, reflet de la pluralité politique et culturelle

**146.** Mise en place d'une politique nouvelle de soutien à la production nationale, avec diffusion de cette production à travers les moyens audiovisuels à disposition, dans le cadre du respect de la qualité, de la concurrence et du professionnalisme

**147.** Soutien à la production de programmes didactiques sur la civilisation marocaine, son patrimoine historique et ses grandes figures et vestiges, et traitement de la problématique de la renaissance culturelle de la Nation, et de ses langues nationales

**148.** Amélioration de l'image de la femme dans les médias avec interdiction de la chosification du corps féminin dans des buts commerciaux, réduisant la femme à sa seule dimension sexuelle





V) UN MAROC SOUVERAIN SUR SES TERRES, À LA POLITIQUE EXTÉRIEURE CLAIRVOYANTE ET AU RAYONNEMENT ÉTENDU

# LE PROGRAMME

## V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu

**1)** Le rétablissement de notre Unité Territoriale

**2)** Les MRE, des partenaires véritables pour nos politiques intérieure et extérieure

**3)** Des relations pérennes et équilibrées avec la zone UE, Nord-Américaine et asiatique

**4)** Des relations ravivées avec la zone arabe, les pays musulmans et les pays d'Afrique

**5)** Une politique étrangère et un corps diplomatique revisités



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



## 1) Le rétablissement de notre Unité Territoriale

**149. Lancement d'une campagne amorçant le dialogue avec les Etats soutenant la thèse séparatiste dans le dossier du Sahara marocain, pour leur exposer le bien-fondé de la solution apportée par le Maroc**

**150. Maintien de la pression pour procéder au recensement des réfugiés dans les camps de détention de Tindouf, et pour leur permettre de bénéficier de leurs droits fondamentaux: protection, assistance adéquate, liberté de mouvement et libre décision de retour dans leur pays et au milieu de leurs proches**



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



## 1) Le rétablissement de notre Unité Territoriale

### **151. Sensibilisation des équipes parlementaires et de la société civile à la question de l'unité territoriale, et:**

- Confirmation du soutien apporté aux cercles d'amitié existants et leur
- Incitation à la création de nouveaux comités de soutien et associations pour conforter l'action diplomatique officielle dans ce dossier

### **152. Soutien aux initiatives de sensibilisation des Marocains Résidant à l'Étranger**

### **153. Renforcement de l'assistance matérielle, sanitaire et morale :**

- Aux anciens prisonniers marocains et aux réfugiés revenus de Tindouf, ainsi qu'à leurs familles, et
- Dans le cadre d'une résolution globale de la question des prisonniers et des disparus au Sahara



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



## 1) Le rétablissement de notre Unité Territoriale

### 154. Réhabilitation des familles des martyrs, des veuves et des retraités:

- Création d'une Caisse dédiée à la prise en charge des familles et enfants des personnes séquestrées
- Assistance des personnes malades se trouvant dans une situation précaire

### 155. Dossier de Sebta et Melilia:

- Ouverture d'un dialogue avec l'Espagne au sujet des villes occupées de Sebta et de Melilia et
- Lancement d'une initiative au niveau de la Commission de la décolonisation des Nations-Unies





V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



## 2) Les MRE, des partenaires véritables pour nos politiques intérieure et extérieure

**156. Implication des MRE dans le processus électoral législatif**

**157. Reconsidération de la structure et des prérogatives de la Fondation Hassan II des Marocains Résidents à l'Étranger OU dissolution de la Fondation**

**158. Création d'un "Institut Educatif et Pédagogique Marocain" avec son implantation dans les principales capitales européennes et internationales, abritant une forte communauté de Marocains, et fonctionnant sur la base des programmes qui leur sont fournis par le ministère de l'Education Nationale, en coordination avec le Conseil Marocain des MRE**

**159. Prise en considération des problèmes de discrimination et de racisme envers les marocains à travers le monde**

**160. Incitation et encouragement des MRE à investir au Maroc**



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



### 3) Des relations pérennes et équilibrées avec la zone UE, Nord-Américaine, et Asie

**161. Renforcement et développement des conventions et accords avec les partenaires habituels du Maroc**

**162. Création de canaux de discussion, d'ouverture et de coopération avec l'ensemble des pays de l'Union européenne**

**163. Soutien au processus du Dialogue 5+5, en tant qu'espace de dialogue intégré et incluant les spécificités de chaque région, et dépassant l'approche exclusivement sécuritaire**

**164. Création d'un équilibre dans les relations Maroc-USA:**

- Développement et rationalisation d'une politique diplomatique globale en direction des centres de décision américains
- Prise en compte les intérêts nationaux



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



### 3) Des relations pérennes et équilibrées avec la zone UE, Nord-Américaine et Asie

**165. Consolidation des relations maroco - canadiennes et développement de ses aspects économiques, éducatifs, culturels et sociaux**

**166. Redéfinition de la priorité diplomatique à accorder aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes**

**167. Consolidation des relations avec les Etats d'Asie, sur les plans économique, politique et culturel, en accordant plus d'importance aux économies émergentes**



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



#### 4) Des relations ravivées avec la zone arabe, les pays musulmans et d'Afrique

##### **168. Mise en application du traité du Maghreb Arabe:**

- Activation de ses institutions
- Mise en place de mesures incitatives pour augmenter les échanges entre les pays du Maghreb Arabe

##### **169. Maroc et Monde arabo-musulman:**

- Clarification de la vision de la relation liant le Maroc au Conseil de Coopération du Golfe
- Implication active au sein des organes et institutions relevant de la Ligue arabe,
- Implication, de même, au sein de l'Organisation de la Conférence islamique

##### **170. Soutien et solidarité avec les causes justes des peuples, et en priorité, la création de l'Etat de Palestine, dont la capitale sera Al Qods, la considérant comme une cause nationale**



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



#### 4) Des relations ravivées avec la zone arabe, les pays musulmans et d'Afrique

##### **171. Maroc et pays d'Afrique Sub-Saharienne:**

- Mise en place d'une politique maroco-africaine stable et pérenne
- Elargissement de la présence du Maroc en Afrique et ouverture sur les pays africains anglophones, de l'Est africain et de la Corne de l'Afrique

##### **172. Une Agence de Coopération Internationale (relevant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération) plus impliquée:**

- Renforcement de son action
- Augmentation de son budget en vue d'une présence plus active et plus efficace



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



## 5) Un corps diplomatique et une politique étrangère revisités

### 173. Développement de stratégies d'optimisation de l'activité diplomatique:

- Requalification de l'appareil diplomatique marocain à travers sa réforme structurelle
- Dynamisation des représentations diplomatiques avec un accroissement des ressources humaines et financières
- Création d'un Institut de Recherche, d'Etudes et de Formation Diplomatique

### 174. Une politique étrangère renouvelée:

- Redéploiement des représentations diplomatiques et consulaires en fonction des besoins, des orientations et des choix du Maroc sur les plans politique, économique et culturel
- Mise en conformité des moyens dévolus aux objectifs tracés en matière de politique étrangère

### 175. Encourager l'implication des consulats dans les domaines commerciaux et économiques



V) Un Maroc souverain sur ses terres, à la politique extérieure clairvoyante et au rayonnement étendu



## 5) Un corps diplomatique et une politique étrangère revisités

### 176. Des consulats plus performants:

- Encourager une politique de recrutement par les consulats de marocains résidents dans le même pays hôte, disposant de compétences et de hauts niveaux de qualification et d'expertise
- Développement des services consulaires pour les mettre au niveau des services administratifs des pays hôtes

### 177. Développement du rôle du Gouvernement sur le plan de la Politique Extérieure et de la Diplomatie Economique, avec le renforcement des prérogatives du Ministère des Affaires étrangères

### 178. Implication des instances élues dans la Politique Etrangère, dans sa définition et son orientation.



# Conclusion

En présentant les éléments principaux de son programme, **le Parti de la Justice et du Développement** considère les prochaines échéances électorales comme une étape cruciale, nécessitant la mobilisation de tous les marocains, attachés à leur pays et soucieux de son épanouissement... attachés au **Maroc** tant attendu **de la dignité, de la liberté, du développement et de la justice sociale.**

Nous rappelons, en conclusion, notre ambition de présenter une nouvelle approche du système de gouvernance au **Maroc**, axée sur l'Homme, prenant ses racines dans notre référentiel musulman et notre identité marocaine plurielle et visant à concrétiser ses objectifs de développement et sa volonté de leadership.





# Epilogue

Nous considérons, et au besoin, affirmons que la nouvelle vague de revendications a posé les jalons d'une renaissance fondée sur les valeurs d'une démocratie authentique, et notre responsabilité implique l'accompagnement de cette vague et de ce qu'elle induit comme réformes attendues.

« Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis. Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant »

(Sourate Houd, verset 88)

